

# >>> INFOLETTRE <<<

# LES PLASTIQUES AGRICOLES, POUR UNE SOLUTION COLLECTIVE



## RÔLE DE NPK AGRONOMIE



## >>> COLLABORATION

NPK Agronomie, en collaboration avec AgriRÉCUP, a le rôle d'informer et de sensibiliser les producteurs à la récupération du plastique agricole. Répondre aux questions des entreprises agricoles, réaliser des démonstrations, recueillir les besoins des entreprises et les particularités locales, etc., sont le cœur de notre mandat. Il agit également en tant que coordonnateur afin de soutenir, renforcer et élargir la collaboration régionale.

## RESPONSABLE <<<

AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif qui fournit des programmes de récupération et de valorisation des plastiques et emballages pour le secteur agricole. En tant qu'organisme de gestion reconnu (OGR) par RECYC-QUÉBEC, AgriRÉCUP collabore avec tous les intervenants, et principalement les agriculteurs, avec la vision de zéro déchet de plastique en agriculture.

En collaboration avec:



## RÔLE DE AGRIRÉCUP





# EST-CE COMPLIQUÉ DE RECYCLER ? NON!

## RÉPONSE AUX QUESTIONS QUE TOUT LE MONDE SE POSE!

### Préparation du plastique



### Entreposage



### Dépôt

#### Est-ce que le nettoyage du plastique est compliqué?

- **NON**, le plastique doit être propre, mais il suffit de le secouer pour enlever les résidus. Si le fond est très sale, vous pouvez jeter cette partie.

#### Est-ce que je peux mélanger les couleurs?

- **NON**, l'uniformité des couleurs et des types de plastiques dans le sac ou le ballot est essentielle!

#### Est-ce que la ficelle est recyclable?

- **OUI**, la ficelle est recyclable, mais il faut la mettre dans un sac distinct. Le filet n'est, pour l'instant, pas encore recyclable.

#### Dans quoi puis-je mettre mon plastique?

- La récupération du plastique agricole se fait principalement de deux façons, soit avec une presse à la ferme qui forme des **ballots** ou encore avec de **grands sacs prévus à cet effet**. Ils sont disponibles **gratuitement** dans un point de dépôt.

#### Combien de plastique entre dans un sac ou un ballot?

- Il entre environ 30 à 40 plastiques dans un sac et de 300 à 450 dans un ballot.

#### Où puis-je aller porter mon plastique recyclé?

- Dans un point de dépôt près de chez vous. (**Voir la liste des points de dépôt ci-dessous**)
  - Tous les points de dépôts sont dans l'**obligation** de prendre votre plastique sans frais.

#### Est-ce que le plastique est toujours recyclé?

- **Oui**: tout le plastique recyclé sera valorisé! Aucun plastique n'est envoyé au site d'enfouissement.

### EN RÉSUMÉ...

*La récupération de plastique agricole est une action simple qui peut avoir de grandes retombées sur l'environnement et la région! Nous vous encourageons à l'essayer!*

*Pour questions ou commentaires, contactez Aude Faucher, agr. au 418-928-7584/ aude.agronomienpk@outlook.com.*

**Merci de nous aider à faire la différence!**



# Points de dépôt des plastiques ensachés et des ballots pressés

## MRC de Lotbinière

### Avantis Coopérative Saint-Narcisse-de-Beaurivage

404, rue Saint-François  
Saint-Narcisse-de-Beaurivage  
418 475-6645, poste 2105  
L-V : 8 h à 16 h 30

### Écocentre de Saint-Flavien

1450, rang de la Pointe du Jour  
Saint-Flavien  
418 926-3407 poste 214  
L-V : 8 h à 16 h 30

### Covris Coopérative Parisville

1238, route 265 Nord  
Parisville  
450 783-6491, poste 1103  
L-V : 8 h à 17 h / S : 8 h à 12 h

## MRC de Beauce-Centre

### Meunerie de St-Frédéric

2293 rue Principale  
Saint-Frédéric  
418 426-2030  
L-V : 8 h à 17 h / S : 9 h à 12 h

### Municipalité de Saint-Odilon- de-Cranbourne

Terrain en face du  
168, rue Commerciale  
(Scierie Vincent Poulin)  
Saint-Odilon-de-Cranbourne  
418 464-4801  
L-D : 8 h à 18 h

- ▶ Les points de dépôt participent sur une base volontaire. Merci de téléphoner avant de vous présenter.
- ▶ Pour toute question et pour de l'information sur l'utilisation du bac compresseur à la ferme : [info@agrireup.ca](mailto:info@agrireup.ca)
- ▶ AgriRÉCUP est une organisation sans but lucratif qui travaille avec les communautés agricoles pour favoriser le recyclage.

## MRC de L'Islet

### Écocentre de L'Islet

451, boulevard Nilus-Leclerc  
L'Islet (Lamartine)  
418 234-6312  
Été:  
Ma-V-S : 9 h à 16 h  
Me-J : 12 h à 16 h  
Hiver : S : 9 h à 12 h

### Écocentre de Sainte-Perpétue

2 rang Brise-Culotte  
Sainte-Perpétue  
418 359-0110 / 418 356-6677  
Été:  
L-V : 8 h à 11 h 30 / 13 h à 16 h 30  
S : 8 h à 12 h  
Hiver : sur rendez-vous

### Avantis Coopérative Saint-Jean-Port-Joli

501 route de l'Église  
Saint-Jean-Port-Joli  
418 598-3321  
L-M : 8 h à 17 h 30  
J-V : 8 h à 20 h  
S : 8 h à 16 h

## MRC de Montmagny

### Avantis Coopérative St-François-de-la-Rivière-du-Sud

34 chemin Saint-François Ouest  
St-François-de-la-Rivière-du-Sud  
418 248-7634  
L-V : 8 h à 17 h / S : 8 h à 13 h

## MRC de La Nouvelle-Beauce

### Écocentre régional de La Nouvelle-Beauce

1690, boulevard Vachon Nord  
Sainte-Marie  
418 389-0594 | 418 389-4310  
Été:  
L-V : 7 h à 18 h  
S : 8 h 30 à 16 h 30  
Hiver: L-V : 8 h à 18 h

### Location Dalji

2027, rang de la Rivière  
Saint-Isidore  
418 858-6049  
L-J : 7 h à 16 h 30  
V : 7 h à 16 h  
S : 8 h à 11 h 30

### JNB Distributeur agricole (siège social)

114, boulevard Léon-Vachon  
Saint-Lambert-de-Lauzon  
418 417-2001  
L-V : 8 h à 12 h / 13 h à 16 h

## MRC de Bellechasse

### L.E.T.

50, 1<sup>er</sup> rang Nord-Est  
Armagh  
418 466-2495  
L-J : 8 h à 16 h / V : 8 h à 12 h

### Avantis Coopérative St-Gervais

46, rang 1 Est  
Saint-Gervais  
418 887-3366 / 418 571-8783  
L-V : 8 h à 17 h 30 / S : 8 h à 16 h  
Fermé pour l'hiver 2024

[agrireup.ca](http://agrireup.ca)

[@agrireup](https://www.instagram.com/agrireup)



## MRC de Beauce-Sartigan

### Écocentre – Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS)

695, rang St-Joseph  
Saint-Côme-Linière  
418 685-2230, poste 102  
Été:  
L-V : 8 h à 16 h 30 / S : 8 h à 16 h  
Hiver:  
L-V : 8 h à 16 h 30

### Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce

401, rue de l'Église  
Saint-Gédéon-de-Beauce  
418 582-3341  
L-J : 7 h 30 à 17 h  
V : 7 h 30 à 12 h

### BMR Avantis Saint-Éphrem

470 route 271 Sud  
Saint-Éphrem  
418 803-5557  
L-V : 8 h à 16 h

### Écocentre de La Guadeloupe

380, 23<sup>e</sup> Avenue  
La Guadeloupe  
418 459-3342, poste 222

## MRC des Appalaches

### Écocentre de Disraeli

60, rue Industrielle  
Disraeli  
418 449-2771, poste 2226  
Été: Me: 16 h à 20 h  
Hiver: S : 8 h à 12 h

### Vivaco Groupe Coopératif

7, route 271 Sud  
Saint-Jacques-de-Leeds  
418 424-3466  
L-V : 8 h à 12 h / 13 h à 17 h  
S : 8 h à 12 h